



Comment rester grands-parents quand nos enfants se séparent?

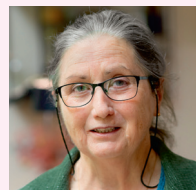
Lorsqu'une séparation vient bousculer la famille, les grands-parents doivent eux aussi chercher un nouvel équilibre. Entre l'inquiétude pour leurs petits-enfants, la peur de perdre le lien avec eux, le soutien à leur propre enfant sans aggraver le conflit, nos lecteurs nous racontent...

DÉBAT ANIMÉ PAR **FRANCE LEBRETON**
PROPOS RECUEILLIS PAR **AUDREY GUILLER** - PHOTOS **ÉRIC DURAND**

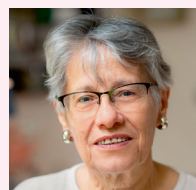


FRANCE LEBRETON
Rédactrice
en chef adjointe
de *Notre Temps*.

LES RENCONTRES DE NOTRE TEMPS



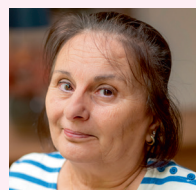
Martine-Marie
68 ans, en Ille-et-Vilaine, ancienne secrétaire de mairie et agricultrice, mariée, mère de trois fils, un petit-fils de 10 ans qu'elle n'a pas vu depuis trois ans. Elle a engagé une procédure judiciaire pour faire valoir ses droits de grand-mère.



Dominique
72 ans, à Paris, enseignante à la retraite, une fille et un petit-fils de 6 ans. Depuis que sa fille est séparée, celle-ci la sollicite beaucoup pour compenser le manque d'implication du père.



Michel
70 ans, à Paris, médecin urgentiste à la retraite, marié, quatre enfants, trois petits-enfants, dont une petite-fille « de cœur ». Après s'être séparée, sa fille s'est mise en couple avec un homme lui-même père d'une fille que Michel et sa femme accueillent régulièrement avec leur petite-fille de 10 ans.



Doris
65 ans, à Livry-Gargan (93), secrétaire dans le secteur social à la retraite, une fille et deux petites-filles de 4 et 3 ans. Après une séparation, elle a maintenu les liens avec ses ex-beaux-parents pour ne pas les priver de leur petite-fille.



Martine
77 ans, à Vincennes (94), éducatrice spécialisée à la retraite, un fils et une petite-fille de 5 ans. Cofondatrice de l'association La Voix de l'enfant, elle est régulièrement sollicitée par des grands-parents privés de leurs petits-enfants.

NOTRE TEMPS Quand votre enfant s'est séparé, comment avez-vous vécu l'annonce?

Martine-Marie: Ça a été un choc. Je pensais que ma fille et mon gendre construiraient leur vie ensemble durablement. J'ai essayé de leur conseiller une médiation, une thérapie... mais sans succès.

Dominique: Moi aussi, ça a été très douloureux, même si je sentais depuis longtemps qu'il y avait une mésentente. Je me suis surtout inquiétée pour mon petit-fils, qui n'avait que quelques mois. Et puis, comme j'ai moi-même vécu un divorce, cela a réveillé des souvenirs difficiles, comme si une forme d'échec se répétait.

Michel: Pour ma part, cela a presque été un soulagement. Ma fille faisait bonne figure, mais on voyait bien qu'elle n'était pas heureuse. Elle souffrait dans cette relation.

Doris: Mon histoire est différente. Mon mari a quitté notre domicile lorsque notre fille était bébé. La séparation a été très dure pour moi, mais j'ai tout de suite décidé de préserver les liens entre ma fille et ses grands-parents paternels. Je trouvais cela essentiel pour elle.

Avez-vous eu peur de voir se distendre le lien avec vos petits-enfants?

Martine-Marie: Jamais je n'aurais imaginé être privée de mon petit-fils. Pourtant, cela fait trois ans que je ne l'ai pas vu, ni entendu. Après la séparation, mon ex-belle-fille a accusé mon fils de violences et a coupé les ponts avec nous. L'affaire a été classée sans suite. On a revu notre petit-fils et on a partagé de très beaux moments à la ferme. Mais la mère du petit a lancé une seconde procédure, cette fois aussi contre nous. Les audiences sont sans cesse reportées et nous restons dans l'attente. C'est terrible.

Petite, à cause d'un conflit familial, ma mère nous interdisait de parler à notre grand-mère, qui habitait pourtant juste à côté. J'en ai beaucoup souffert. Alors aujourd'hui, je pense surtout à mon petit-fils. Comment un enfant peut-il se construire au milieu de tout cela?

Dominique: Moi, je n'ai jamais eu peur de ne plus voir mon petit-fils, parce que ma relation avec ma fille est bonne. En revanche, je me suis beaucoup inquiétée pour lui. Il a grandi dans un climat conflictuel. Ce n'est pas simple de commencer sa vie dans la mésentente de ses parents. Il a développé un trouble de l'attention. Il va lui falloir faire preuve de résilience.

Doris: Je pense qu'un enfant ne devrait jamais être privé de ses grands-parents à cause des conflits des adultes. Certes, j'étais très blessée par la séparation, mais je crois qu'il faut dépasser sa propre colère, ou se faire aider par un tiers si on n'y arrive pas. Pour moi, la famille reste une valeur très forte. Mes ex-beaux-parents ont gardé ma fille tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils attendaient ces moments avec impatience, et elle aussi. Comme son père était peu présent, ses grands-parents ont compensé. Grâce à eux, elle n'a jamais ressenti de vide affectif du côté paternel. Et leur soutien, tout comme celui de mes parents, très présents, a facilité mon organisation de maman solo.

Martine: Doris, je trouve que vous avez réagi avec beaucoup d'intelligence. C'est vrai que les relations entre grands-parents et petits-enfants dépendent souvent du bon vouloir des parents. Même sans séparation, certains grands-parents se retrouvent mis à distance de leurs petits-enfants, parfois simplement parce qu'un conjoint s'entend mal avec son beau-parent. ●●●



LES RENCONTRES DE NOTRE TEMPS

Votre rôle de grand-parent a-t-il changé après la séparation ?

Michel : Nous étions déjà très présents avant, notamment car nous sommes les seuls grands-parents vivants. C'est vrai qu'après la séparation, notre fille avait besoin de nous pour garder la petite, car son travail est prenant. On l'a fait avec plaisir, ma femme et moi. Ce qui facilite les choses, c'est que nous habitons très près les uns des autres. Notre petite-fille peut facilement passer d'une maison à l'autre sans être déracinée.

Dominique : Moi aussi, je suis la seule grand-mère vraiment disponible. Le père de mon petit-fils est peu présent, et ma fille est épuisée. Élever seule un enfant ayant un TDAH (*trouble de l'attention, NDLR*) de l'enfant demande une énergie immense. Elle m'appelle souvent à la rescousse... mais elle habite loin. Je sens parfois que je porte beaucoup sur mes épaules. Est-ce mon rôle de participer à l'éducation du petit ? Elle me demande régulièrement de venir vivre près d'elle, mais j'ai aussi ma vie à Paris, mes habitudes... Et puis je suis fatiguée. Je les aime énormément, mais je sens aussi mes limites.

Martine : C'est important, dans ces situations, que les parents ne

se reposent pas uniquement sur les grands-parents. Il faut aussi qu'ils sollicitent des amis, des voisins, d'autres parents solos. Sinon, les grands-parents très impliqués s'épuisent.

Dominique : C'est vrai... ma fille a institué ça avec une voisine qui élève elle aussi seule sa fille. Elles s'entraident pour les gardes et, surtout, elles se soutiennent moralement.

À quoi avez-vous veillé particulièrement pour préserver les relations ?

Michel : Je n'ai jamais critiqué mon ex-gendre devant ma petite-fille. Même lorsqu'on n'apprécie plus l'autre parent, il faut rester neutre. On n'a pas à interférer dans la relation entre un enfant et son parent. Quand je le croise, je reste cordial.

Dominique : Quand ma fille est à bout, il lui arrive, au téléphone avec moi, de critiquer son ex devant leur fils. J'essaie alors de temporiser. Je lui rappelle qu'elle devra encore longtemps composer avec le père de son enfant. Mais parfois, elle me répond : « Tu es de son côté ! » et elle raccroche. C'est douloureux.

Martine : Le grand-parent doit éviter d'être instrumentalisé dans le conflit du couple. Il est normal

qu'il soutienne son enfant, mais il faut résister à la tentation de « démonter » l'ex-conjoint. L'enfant souffrirait énormément de cette loyauté divisée. Quand les grands-parents parviennent à sortir du conflit d'adultes pour penser avant tout au bien-être de leur petit-enfant, ils deviennent un véritable repère rassurant. Les situations les plus compliquées restent évidemment celles où il y a des violences intrafamiliales.

Martine-Marie : Dans notre cas, le conflit a emporté tout le monde. Les parents de mon ex-belle-fille ont témoigné contre mon fils, puis contre nous. Alors qu'au début, nous nous entendions tous très bien... C'est terrible de voir une famille entière se déchirer. Mon plus jeune fils dit aujourd'hui qu'il ne veut pas vivre en couple, tant il a été marqué par ce que traverse son frère. Avec mon mari, nous avons lancé une procédure judiciaire pour faire valoir nos droits et enfin pouvoir revoir notre petit-fils. Je suis déterminée.

Seriez-vous capables, vous aussi, d'aller jusque-là ?

Dominique : Je ne sais pas... J'aurais peur d'entrer dans une

guerre judiciaire. Je préférerais toujours la médiation.

Martine-Marie : Mais encore faut-il que tout le monde l'accepte ! Dans notre cas, la mère du petit l'a refusée.

Michel : Je crois que, oui, j'irais jusque-là. Ma relation avec ma petite-fille est tellement forte... Ce serait insupportable de ne plus la voir alors que je n'y suis pour rien.

Doris : Moi, je pense que je n'irais pas en justice. Pour l'intérêt de l'enfant. Je crois qu'il faut parfois laisser le temps faire son œuvre. J'écrirais ce qui s'est passé pour qu'un jour l'enfant puisse comprendre, mais je ne voudrais pas ajouter de conflit au conflit. Quand tout le monde se bat autour de l'enfant, c'est souvent lui qui porte le poids de ces tensions.

Martine : Moi, au contraire, je pense que je pourrais le faire précisément pour l'enfant. Sans violence ni esprit de vengeance, évidemment. Mais un enfant a aussi besoin de savoir que des adultes se sont battus pour maintenir le lien avec lui. Dans mon association, j'aide des mineurs non accompagnés qui ont traversé des choses terribles. Et lorsqu'ils évoquent leurs souvenirs heureux, beaucoup parlent de leurs grands-parents. Ce lien compte énormément.

Qui dit séparation dit parfois recomposition familiale.

Ça se passe comment pour vous ?

Michel : Le nouveau compagnon de ma fille a lui-même une fille, un peu plus âgée que notre petite-fille. Quand elles viennent en vacances chez nous, ce sont nos deux petites-filles. Nous ne faisons pas de différence. Cette petite fille est devenue notre petite-fille de cœur.

Martine : C'est très beau, ces liens qui dépassent le sang. J'ai perdu mes parents jeune et mon fils s'est choisi des grands-parents de cœur parmi nos amis. Les séparations nous rappellent aussi qu'une famille peut se construire autrement.

Martine-Marie : Je suis d'accord, mais c'est dur... L'autre jour, on m'a demandé de garder des enfants quelques heures. J'avais apporté des jeux, des petites voitures... Et soudain, j'ai pensé à mon petit-fils. À tout ce que nous ne vivons plus ensemble : les lectures du soir, les crêpes. Chaque année, nous allons à la kermesse de son école juste pour l'apercevoir de loin, lui faire un petit signe, lui dire bravo. Sa mère ne nous parle pas. On sent que le petit ne sait plus quelle attitude adopter.

Selon vous, de quoi un petit-enfant a-t-il besoin pour traverser au mieux une séparation familiale ?

Dominique : D'apaisement. Quand je suis avec mon petit-fils, j'essaie de créer une atmosphère calme et rassurante.

Michel : Il faut rester un refuge. Une bulle de sérénité. Un endroit où l'enfant, qui a été déjà bousculé, n'a pas besoin de choisir son camp.

Martine : C'est ça, éviter de placer l'enfant dans un conflit de loyauté. Il est important de répondre à ses questions avec sincérité. Souvent, les enfants sont pleins d'interrogations au sujet de leurs parents ou de la séparation, mais ils n'osent pas leur poser de questions. Je crois par ailleurs qu'il faut dire à l'enfant : « Cette séparation est une histoire d'adultes. Toi, tu as le droit de continuer à vivre ton enfance. »

Martine-Marie : Si seulement tous les parents arrivaient à rester honnêtes et à faire la part des choses entre leur conflit de couple et leur rôle de parent...

Doris : Finalement, un enfant a surtout besoin d'être entouré d'amour. Le plus d'amour possible. ●

VERS QUI SE TOURNER EN CAS DE CONFLIT

La loi considère qu'il est généralement dans l'intérêt d'un enfant de conserver des liens avec ses grands-parents (article 371-4 du Code civil). Un parent ne peut donc pas décider seul de couper le contact sans raison sérieuse.

→ En cas de conflit, mieux vaut d'abord tenter une médiation familiale. Des coordonnées de services de médiation sont disponibles auprès de votre CAF ou sur justice.fr Si aucun accord n'est trouvé, les grands-parents peuvent saisir le juge aux affaires familiales, qui décidera au cas par cas.

→ Des associations peuvent aussi aider, c'est le cas de La Voix de l'enfant ou de l'École des grands-parents européens (EGPE). L'EGPE propose en outre une permanence téléphonique (Allo Grands-parents, au 0145443493) ou en présentiel, assurée par des professionnels de la famille (psychologue, conseillère conjugale, juriste...). Plus d'infos sur lavoixdelenfant.org et egpe.org